

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

n°2025/11/62

Date de convocation

**7 novembre 2025**

L'an deux mil vingt cinq  
**le LUNDI 17 NOVEMBRE 2025 à 18 Heures 00**  
le CONSEIL MUNICIPAL, légalement convoqué, s'est réuni en Mairie, en séance publique, sous la  
présidence de Monsieur Alain CAYET, Maire.

Date d'affichage

**10 novembre 2025**

Nombre de conseillers

Exercice : 26

Présents : 19

Votants : 15

Etaient présents :

Monsieur Alain CAYET

Monsieur Guy BRAS - Mme Marie-Antoinette DESHORTIES - Monsieur Jean-Pierre CHARTREZ  
Madame Anne-Caroline RATAJCZAK - Monsieur Stéphane FOURNIER -  
Madame Ghislaine VALENTE - Monsieur Marc SERRA - Madame Sophie LOPEZ -  
Monsieur Fouad AJARRAY - Madame Micheline LAURENT - Madame Martine DUQUESNOY -  
Monsieur Patrick BRUGUET - Madame Christelle LEBAS - Madame Astrid SAVARY -  
Madame Corinne DOLLE - Monsieur Thierry IMBERT - Monsieur Hubert CHIVET -  
Monsieur Olivier QUIGNON

Excusés :

Monsieur Yves RAOULT qui donne procuration à Alain CAYET

Madame Yveline LOURDEL

Madame Chantal DECOCQ

Monsieur Philippe LEFEBVRE

Madame Audrey TISON

Monsieur Jean-Claude NOEL

Madame Sandrine SERGEANT

AT

Secrétaire de séance :

Madame Micheline LAURENT

**Objet : Attribution d'une subvention exceptionnelle à Notre Cité en Fête**

Monsieur le Maire expose :

L'association médiolanaise « notre cité en fête » présidée par Monsieur FACON Eric, organise prochainement la fête de la Saint Nicolas.

Afin d'assurer cette fête locale tant appréciée des Médiolanais, je vous propose d'allouer une subvention exceptionnelle de 2 000 € à cette association

Il vous est proposé :

- D'attribuer une subvention exceptionnelle de 2 000 € à l'association Notre cité en fête
- Les crédits sont prévus au budget primitif 2025

Après délibération, le Conseil Municipal valide, à l'unanimité, les propositions de Monsieur le Maire.

Certifié exécutoire  
Transmis en préfecture  
Saint Nicolas Lez Arras,  
Le 18 novembre 2025  
Le Maire,  
Alain CAYET.

